



Des nouvelles formations pour de nouveaux métiers

La FUB et L'Heureux Cyclage font calendrier commun pour valoriser ensemble certaines activités sur le plan professionnel. Animation d'ateliers participatifs, initiation à la mobilité, gestion d'une structure associative : autant de nouveaux métiers qui dessinent le monde de demain.

L'Heureux Cyclage dispense depuis 2012 des formations à destination de tout public ; aujourd'hui, c'est au tour de la FUB de se lancer dans cette activité. Le développement de formations constitue un enjeu majeur, car il répond aux besoins des structures de terrain. La production de contenus par et pour les associations de nos réseaux garantit ainsi de dispenser des savoirs adaptés aux réalités locales : des connaissances théoriques, mais aussi pratiques, que nos formateurs ont déjà mises à l'épreuve.

Les modules proposés s'adressent aussi bien aux salariés qu'aux bénévoles, car il ne faut pas oublier que nos associations sont des espaces de mobilisation citoyenne qui rassemblent avant tout des membres actifs, quel que soit leur statut. C'est pour cette raison que les bénévoles de nos associations sont les bienvenus aux sessions de formation : pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un financement dédié, une tarification spécifique peut être proposée.

cient pas d'un financement dédié, une tarification spécifique peut être proposée.

Des moments de rencontres privilégiés

Les temps de formation sont aussi des moments de rencontres privilégiés. Nos deux réseaux rassemblent près de 250 structures : chacune a connu des expériences plus ou moins réussies, et les sessions de formation peuvent être une bonne occasion d'échanger sur les problématiques de terrain. Car au-delà des thématiques formellement proposées, il est toujours bénéfique de rencontrer des associations aux activités similaires.

En 20 ans, les associations membres de nos réseaux se sont fortement développées : par leur nombre sur le territoire français bien sûr, mais également par l'ampleur des activités de chacune. Les activités qu'elles

mènent répondent à la nécessité de changer nos modes de déplacement, optimiser la durée de vie des vélos, réinventer des lieux de convivialité et de lien social : loin de remplacer les métiers traditionnels, elles viennent s'ajouter aux professions historiques pour créer désormais leur propre modèle économique.

Des nouveaux métiers...

Entre ces professions historiques et ces nouveaux métiers, les divers acteurs du secteur ne se font pas concurrence, car ils ne font tout simplement pas le même travail. Les commerçants et réparateurs de vélos, également connus sous le nom de vélocistes, sont d'ailleurs des partenaires privilégiés des associations : en promouvant l'usage du

Les formations de vos réseaux cette année

Au total, huit formations vous sont proposées au cours de l'année 2014. Si vous souhaitez plus de renseignements, ou si vous souhaitez vous inscrire : www.heureux-cyclage.org, rubrique « les formations » (L'HC) et www.fubicy.org, rubrique « actualités » (FUB).

- 11 au 12 avril : Pédagogie dans les ateliers (L'HC)
- 25 avril : Engager et suivre une action contentieuse (FUB)
- 5 au 10 mai : Mécanique cycle de base (L'HC)
- 11 au 14 juin : Soudure et vélos bizarres (L'HC)
- 2 octobre : Conception d'espaces de stationnement sécurisés en espaces privés (FUB)
- 28 au 31 octobre : Mécanique cycle avancée (L'HC)
- 18 au 21 novembre : Gestion d'un atelier d'Heureux Cyclage (L'HC)
- 26 au 28 novembre : Formateurs d'initiateurs mobilité à vélo (FUB)



Vélocampus Nantes

Des stagiaires en formation de mécanique à Vélocampus (Nantes)

vélo, et en sensibilisant les usagers au bon entretien de leur monture, les activités associatives ont évidemment des effets bénéfiques sur le secteur marchand. De même, si certaines de nos associations œuvrent dans le champ de l'apprentissage à la mobilité, cela vient en complément de la pratique sportive dispensée par les moniteurs cyclistes.

Enfin, il faut considérer que la part modale du vélo est aujourd'hui estimée à 3 % : une faible part au regard de plusieurs de nos voisins européens. Le développement de l'usage du vélo est donc un objectif qui est loin d'être atteint, et qui occupera nos professions pendant plusieurs années encore.

... et de nouveaux modèles sociaux

Il est toujours nécessaire de rappeler l'utilité sociale, économique, et écologique des activités portées par les membres de nos réseaux : faire du vélo, c'est aussi et surtout penser une société différente. Une société où l'on répare avant de jeter ; une société où l'urbanisme donne une véritable place au vélo ; une société où l'on partage ses compétences plutôt que de les privatiser. Il ne fait aucun doute que les associations fédérées à nos réseaux œuvrent à



Vélocampus Nantes

À Nantes, on rayonne et on dévoile pour que ça tourne rond

construire de nouveaux modèles, nécessaires sur le plan environnemental mais aussi essentiels sur le plan socio-économique.

Nos associations s'inscrivent pleinement dans le champ du changement social, et les connaissances que nous acquérons au fil du temps sont précieuses : elles constituent les prémices de l'organisation économique de la société de demain. Le développement de formations y œuvre, notamment sur le plan professionnel. La professionnalisation des projets peut permettre d'engager un nouveau paradigme, en considérant que nos « emplois » sont le reflet des activités d'intérêt général que nous portons.

Elodie Chabert
L'Heureux Cyclage

Organismes de formation professionnelle continue

L'Heureux Cyclage et la FUB possèdent désormais chacun un numéro de déclaration d'activité en tant qu'« organisme de formation professionnelle continue ». Cette déclaration est ambivalente : elle engendre une obligation de rendre compte de nos activités aux services de l'État, mais elle permet également d'accueillir des salarié-e-s dans le cadre des divers dispositifs de la formation professionnelle continue (plan de formation, droit individuel à la formation, etc.).

En tant qu'employeur, les associations cotisent aux fonds de formation par le biais des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) : ce sont ces organismes qui gèrent les contributions financières et, le cas échéant, accordent une prise en charge des frais liés aux formations.